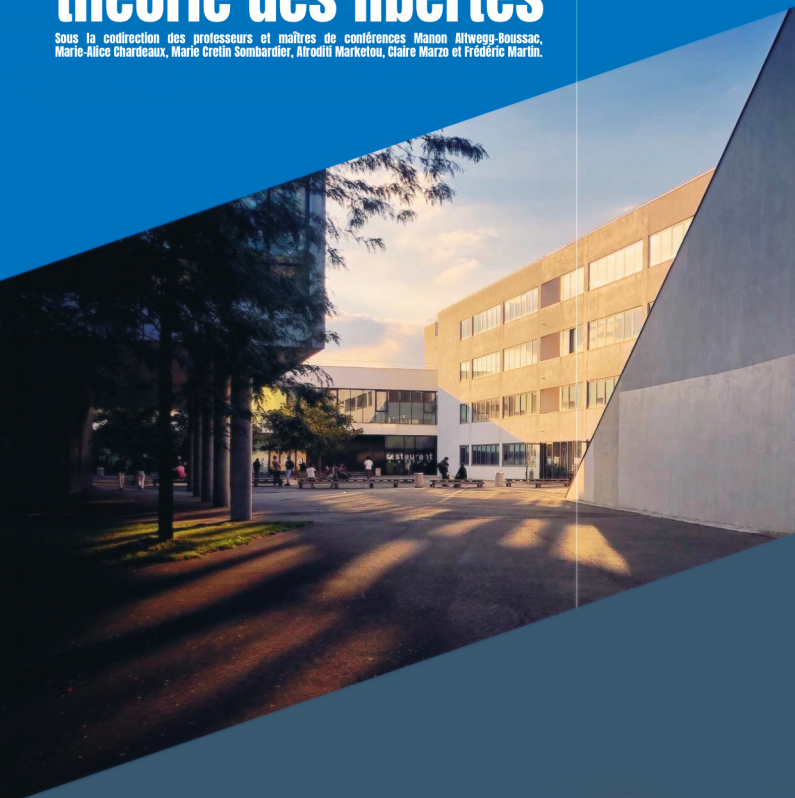


Master Pratique et théorie des libertés

Sous la codirection des professeurs et maîtres de conférences Manon Altwegg-Boussac, Marie-Alice Chardeaux, Marie Cretin Sombardier, Afroditi Marketou, Claire Marzo et Frédéric Martin.



Pourquoi faire le Master Pratique et théorie des libertés ?

Le Master Pratique et théorie des libertés de l'UPEC répond à une forte demande de juristes spécialisés en droit des libertés, provenant d'organisations publiques ou privées, locales, nationales, ou internationale. Cette formation se distingue par sa dimension professionnalisante (ateliers pratiques, stages dès le M1, alternance en M2). Il s'appuie sur une solide dynamique de recherche sur l'Etat de droit, ses fondements et tiraillements contemporains.

Former des défenseurs des libertés

Ce Master prépare des juristes capables de maîtriser le droit positif, d'identifier les enjeux politiques et d'adopter une posture critique face aux défis contemporains. Les étudiants apprennent à analyser, structurer et défendre une position juridique, que ce soit pour un recours, une plaidoirie ou une expertise. L'objectif : former des professionnels capables d'intervenir efficacement dans tous les contextes où les libertés sont en jeu.

Un diplôme alliant théorie et pratique

La formation associe réflexion approfondie et immersion concrète. Sur le plan théorique, elle permet aux étudiants de construire une culture juridique solide, de comprendre les contentieux propres aux libertés et d'analyser leurs évolutions en France, en Europe et à l'international. Sur le plan pratique, les enseignements s'appuient largement sur des situations réelles : ateliers appliqués, partenariats avec des institutions clés et interventions professionnelles. Cette organisation favorise une insertion rapide, grâce à des stages en M1 et en M2 et à la possibilité d'une alternance en M2, rare dans cette spécialité.



Des étudiants pleinement acteurs de leur parcours

Ce Master place l'étudiant au centre de sa formation : entraînements réguliers à l'écrit et à l'oral, ateliers immersifs, rencontres avec des professionnels, participation à des projets valorisants (articles, événements, podcasts). Les étudiants développent ainsi leur expertise, leur autonomie et leur personnalité juridique.

Une approche qui réunit toutes les branches du droit

Le droit des libertés se situe à la croisée du droit public, du droit privé, du droit international, de l'histoire et de la théorie du droit. Le Master propose une approche globale des enjeux contemporains: innovations technologiques, environnement, santé, inégalités, transformations politiques. Cette transversalité permet de comprendre les libertés dans leur cohérence et leur complexité.

Personnel enseignant

14 enseignants chercheurs en droit public, droit privé et histoire du droit
10 intervenants extérieurs.

Débouchés

Au niveau national :

CRFPA, ENM, IRA, ENAP, concours administratifs, police, collectivités territoriales.

Juriste ou chargé de mission dans des institutions (CNCDH, Défenseur des droits...), associations ou organismes publics.

Cabinets de conseil spécialisés en libertés.

Missions politiques, administratives ou sociales en lien avec la protection des droits.

Doctorat pour accéder au métier d'enseignant-chercheur.

Au niveau international :

ONU

Conseil de l'Europe

ONG internationales

Condition d'accès

Le Master comporte un parcours unique M1 accessible aux titulaires d'une Licence de droit (ou équivalent).

Accès prioritaire en M2 pour les étudiants ayant validé le M1.

Alternance possible en M2.

mail : master.libertes@u-pec.fr



**SUIVEZ TOUTE L'ACTU
DE L'UPEC DROIT SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Facebook 

Faculté de droit
UPEC

Twitter 

@DroitUPEC

LinkedIn 

Université Paris-Est
Créteil - École

Instagram 

@droitupecofficiel

Youtube 

UPEC officiel

UPEC - Université Paris-Est Créteil
Faculté de droit
83-85, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil



CONTACT

www.droit.u-pec.fr
scolarité-droit@u-pec.fr